



*L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.*

*L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.*

Mémoires  
de  
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2018/2019

8<sup>ème</sup> Série Tome XXXIII



Siège de l'Académie  
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2022



**Année 2018 - 2019**



**Composition du bureau**

Monsieur Patrick CORBET, *président*

Monsieur Jean-Marie SIMON, *vice-président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *secrétaire perpétuel*

Monsieur François LE TACON, *questeur*

Monsieur Philippe BERTAUD, *questeur adjoint*

Madame Francine ROZE, *secrétaire annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *bibliothécaire-archiviste*